

# tion aux pharmacies en ligne ?



Selon Test-Achats, une majorité des pharmacies en ligne ne sur les effets secondaires et contre-indications.

REPORTERS / BSIP

## Non

■ Oui, un surdosage de paracétamol peut être mortel, mais sa vente en Belgique est strictement contrôlée. C'est le cas également lorsque le médicament est acheté en ligne: les commandes des clients sont scrutées à la loupe. Par contre, imposer une ordonnance pour s'en procurer comporte des risques.



**Jérôme Gobbesso**

CEO et cofondateur de la pharmacie en ligne Newpharma

**Le paracétamol, s'il est pris en trop grande quantité, peut se révéler très dangereux. La France vient d'ailleurs d'interdire sa vente en libre accès. Qu'en est-il en Belgique ?**

Le paracétamol se retrouve dans beaucoup de médicaments. Ces cachets ne sont pas des bonbons. Il s'agit d'un médicament et une mauvaise posologie peut en effet avoir de graves conséquences. Un usage abusif peut d'ailleurs mener à une transplantation du foie. Il est donc normal d'interdire la vente de paracétamol en accès libre dans les pharmacies. Mais, ce que beaucoup de personnes ne comprennent pas, c'est que c'est déjà le cas en Belgique. Il est en effet interdit de vendre du paracétamol dans une pharmacie autre part que derrière le comptoir. Et c'est le pharmacien qui doit tendre la boîte au client en lui fournissant la posologie adéquate. Aujourd'hui, des pharmaciens belges s'offusquent et demandent l'interdiction de l'accès libre du médicament en Belgique mais il me semble qu'ils confondent la notion "d'accès libre" avec celle "de vente libre". L'interdiction de l'accès libre du paracétamol en Belgique est déjà en application ! Ce qu'ils souhaiteraient, je pense, c'est que le paracétamol ne soit plus en "vente libre" et ne puisse dès lors plus être vendu sans ordonnance.

**Comment contrôlez-vous la consommation de paracétamol de vos clients qui achètent en ligne ?**

Chez Newpharma, lorsqu'un client commande une boîte de paracétamol en ligne, il reçoit immédiatement et par email l'ensemble des recommandations d'utilisation du médicament. De plus, nous conservons une liste de l'ensemble des produits achetés par le client et, très régulièrement, plusieurs dizaines de fois par jour pour être plus précis, nous trions des paniers de commande, et nous interdisons la vente de certains produits à nos clients si nous estimons qu'ils en ont déjà commandé suffisamment. Par contre, rien n'empêche une personne d'acheter une boîte de paracétamol 1 g dans une pharmacie, et d'en acheter une autre un peu plus loin, dans un autre établissement.

**Le paracétamol à trop forte dose peut provoquer de graves dommages au foie. Il est d'ailleurs responsable de plusieurs greffes de cet organe chaque année en Belgique. Devrions-nous interdire sa vente libre et obliger les clients à se le procurer par ordonnance ?**

Je ne pense pas que cela soit une bonne idée. Cela voudrait dire que si vous souffrez d'un mal de tête après une journée de travail, vous devriez vous rendre chez votre médecin traitant pour que celui-ci vous fournisse l'ordonnance tant désirée. Je doute que les personnes aient envie de déboursier une trentaine d'euros pour acheter une boîte qui en vaut trois. De plus, le risque serait de voir se développer des sites qui vendent des médicaments contrefaits, ce qui représenterait un danger sanitaire très important. Il serait plus judicieux de se pencher sur les conseils que doivent fournir les pharmaciens. Récemment, je me suis rendu à Paris avec une collègue enceinte qui souffrait de maux de ventre. Nous nous sommes rendus dans une pharmacie qui lui a proposé de prendre trois Ibuprofène par jour. Pourtant, ce médicament est interdit aux femmes enceintes...

### Une demande écrite est nécessaire

Un arrêté ministériel de 1987 réglementant la présentation et la délivrance de certains médicaments stipule que la délivrance d'une boîte de paracétamol contenant plus de 500 mg par dose unitaire ou plus de 10 g par conditionnement est soumise à la présentation au pharmacien d'une demande écrite, datée et signée par le patient ou son délégué. Le pharmacien doit conserver ces demandes écrites et les tenir à la disposition de l'Inspection de la Pharmacie durant trois ans, faute de quoi il risque une amende de 150 euros. **L.V.**

### Dans une pharmacie

Un pharmacien d'Etterbeek nous le confirme: la vente de paracétamol se fait obligatoirement derrière le comptoir. "Si nous placions le médicament à portée de main dans la pharmacie et que nous nous faisons contrôler par l'inspection pharmaceutique, nous nous ferions détruire." Il avertit également: "Peu de personnes sont conscientes que le paracétamol se retrouve dans plusieurs médicaments. Dernièrement, une dame qui souffrait d'une rage de dents s'est auto-médicamentée avec trois médicaments qui en contenaient." **L.V.**

Entretien : Louise Vanderkelen